

#### Lutte contre la drogue

# Le mouvement associatif appelé à "s'impliquer"

**L**e directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), M. Abdelmalek Sayeh, a appelé, hier à Alger, le mouvement associatif national à "s'impliquer" dans la lutte contre le fléau de la drogue.

"Le rôle du mouvement associatif est essentiel dans la lutte contre le fléau de la drogue et la rencontre d'aujourd'hui est un pas, dans le cadre d'autres rencontres, pour renforcer l'activité de sensibilisation au profit des jeunes, à travers les associations", a souligné M. Sayeh qui intervenait en ouverture de la rencontre de formation au montage de projet en matière de prévention contre les drogues, leur mise en oeuvre et leur évaluation.

Cette rencontre de trois jours, dédiée aux représentants du mouvement associatif du centre du pays et organisée par l'ONLDT, en collaboration avec le Groupe Pompidou, s'inscrit dans le cadre du programme du réseau MedNET de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue au titre de l'année 2009.

Tout en relevant que le fléau de la drogue prend, de jour en jour, une "ampleur alarmante", que se soit par la vente illicite ou la consommation, le directeur de l'ONLDT a estimé que l'objectif recherché par les réseaux criminels qui

répandent la drogue "est d'inonder le pays par cette substance illicite".

"Relever le défi imposé par ces groupes criminels exige la mise en oeuvre de mesures préventives", a-t-il souligné, ajoutant à l'adresse des associations, qu'"il faut planifier des campagnes de sensibilisation, sur la base d'outils efficaces et performants".

Il a appelé, dans ce cadre, le mouvement associatif à "choisir le discours adéquat, à même de convaincre les jeunes d'éviter ce genre de fléaux".

M. Sayeh a souligné, par ailleurs, que cette rencontre de formation pour les cadres du mouvement associatif des wilayas du centre du pays, permettra de les doter de nouvelles méthodologies pour l'élaboration d'un projet de lutte contre la drogue, d'identifier les raisons de ces déviations chez les jeunes et d'évaluer l'efficacité du projet mis en oeuvre.

De son côté, M. Aïssa Kasmi, cadre au niveau de l'ONLDT, a indiqué que cette rencontre est un appel aux associations pour s'impliquer dans les efforts de lutte contre la drogue des pouvoirs publics.

Il a souligné, également, que la rencontre est "l'expression de la disponibilité" de l'office et, à travers lui, les pouvoirs publics, à aider la société civile pour qu'elle puisse activer "efficacement" contre ce

fléau mortel.

Dans son intervention sur le sujet de la commercialisation de la drogue en Algérie et son ampleur, M. Kasmi a relevé que la première saisie d'une quantité de 3 tonnes de cannabis en Algérie remonte à 1975.

Tout en estimant que la crise économique, l'apparition des premiers signes du malaise social et l'ouverture démocratique ont conduit à la propagation de plusieurs fléaux sociaux, il a relevé que la drogue "se répand vite", au regard de l'augmentation des quantités de cannabis saisies, passant à 100%, entre 2002 et 2004.

Il a souligné, dans ce contexte, qu'une "grande" partie de la production marocaine du cannabis passe par les principaux ports algériens à destination de l'Europe, précisant que 73,87% de ces quantités transitent vers l'Europe et 26,13 sont destinées à la consommation locale.

M. Kasmi a relevé, en outre, que les localités privilégiées par les réseaux de trafic du cannabis sont situées à l'ouest du pays, sur les frontières algéro-marocaines, en plus d'El-Bayadh, de Naâma et d'Oued Souf.

Un total de 116,4 tonnes de cannabis a été saisi durant la période allant de 1992 à 2008, dont 38 tonnes en 2008 seulement, selon M. Kasmi.

Il a indiqué, d'autre part, que 43,11%

des 86 832 affaires liées à la drogue et traitées par la justice, de 1994 à 2004, concernent les jeunes de 18 à 25 ans.

La présidente du groupe français Pompidou qui active, de concert avec le Conseil européen, dans la lutte contre la toxicomanie, Mme Kheïra Mokadem, a affirmé, pour sa part, que la collaboration du groupe avec l'ONLDT est axée sur le domaine de "la recherche" et sur les "aspects techniques", dans les campagnes de sensibilisation et de lutte initiées au profit de la population.

"Nous allons, aussi, intervenir dans le domaine de la justice pénale", a-t-elle annoncé, précisant que "dans quinze jours, il y aura des journées d'étude sur le thème de l'application de la loi, au profit des magistrats".

"Il sera question, donc, des expériences des pays du bassin méditerranéen dans ce domaine", a-t-elle poursuivi.

Des experts français ayant pris part à cette rencontre ont souligné, de leur côté, que leur présence en Algérie rentre dans le cadre de la collaboration dans la lutte contre la drogue avec la société civile algérienne, expliquant que "les méthodes utilisées en France touchent, particulièrement, l'entourage familial et social du sujet ciblé dans le cadre de la sensibilisation aux dangers du fléau de la drogue".